

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2022**

**Ordre du jour de l'AGO du 22 juin 2022 à 17 heures 30 à Naninne**

**Le Conseil d'administration réuni en sa séance du 11 mai 2022 décide à l'unanimité :**

Article 1. D'approuver le calendrier et la proposition d'ordre du jour de l'AG ordinaire du 22 juin 2022.

1. Présentation du rapport annuel de gestion sur l'exercice 2021
2. Présentation du bilan, du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes (réviseur), du rapport annuel du Comité de rémunération et proposition d'approbation des comptes arrêtés au 31/12/21 et de l'affectation des résultats 2021
3. Décharge aux Administrateurs
4. Décharge au Collège des contrôleurs aux comptes
5. Composition du Conseil d'administration. Ratifications de nominations par le CA
6. Contrôle par l'Assemblée générale du respect de l'obligation des administrateurs de s'informer et de se former en continu
7. Rapport spécifique sur les prises de participation.
8. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les années 2022, 2023 et 2024.

Article 2. De charger la Direction générale de l'exécution de la présente décision.